

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ LAC SAINT-JEAN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

Procès-verbal d'une séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Gédéon tenue le lundi 17 octobre 2022 à 19 h à la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Michel Tremblay, M. André Gagnon, M. Pierre Boudreault, M. Gabriel Fortin et M. Jean Gauthier qui siègent sous la présidence du maire, M. Émile Hudon.

Est absent M. Jean-Sébastien Allard, conseiller

Sont présentes M<sup>me</sup> Carolle Perron, directrice générale par intérim  
M<sup>me</sup> Claudie Lambert, DGA aux opérations

**1- MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM**

À 19 h, M. Émile Hudon, maire, préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue.

**2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

292-10-22

Il est proposé par M. Gabriel Fortin, conseiller, appuyé par M. Michel Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant pour cette assemblée :

- 1- Mot de bienvenue du maire et constat du quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Éclairage décoratif
- 4- Embauche du directeur adjoint au développement
- 5- Mandat ingénierie - Salle multifonctionnelle
- 6- Affaires nouvelles
  - 6.1- Comité des finances
    - 6.1.1- Souper Société d'histoire du Lac-Saint-Jean – Vendredi 28 octobre à l'Hôtel Universel d'Alma
    - 6.1.2- Service des loisirs – Aide financière de 250 \$ pour Halloween
  - 6.2- Pavage Véloroute CN
  - 6.3- Réparation ponceau rang Belle-Rivière
- 7- Période de questions
- 8- Levée de l'assemblée

**3- ÉCLAIRAGE DÉCORATIF**

CONSIDÉRANT QU'un montant de 15 000 \$ est inscrit au budget 2022 ;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité de décoration de la municipalité ;

293-10-22

Il est proposé par M. Jean Gauthier, conseiller, appuyé par M. Pierre Boudreault, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser les achats suivants auprès de la Compagnie Leblanc Illuminations-Canada :

- 4 arbres pour la rue de la Plage 9 702.40 \$
- 1 arbre dans le Parc 2 277.00 \$
- 2 spots d'éclairage pour l'extérieur plus l'installation par Valmo Électrique, pour un total de 15 000 \$ taxes en sus.

#### **4- EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR ADJOINT AU DÉVELOPPEMENT**

Ce point est reporté à la séance de novembre 2022.

#### **5- MANDAT INGÉNIERIE – SALLE MULTIFONCTIONNELLE**

Un appel d'offres sur invitation a été envoyé le 25 août 2022, pour obtenir des services professionnels en ingénierie pour le projet de requalification de l'Église Saint-Antoine pour le projet de services professionnels en ingénierie ;

L'ouverture des soumissions et l'analyse des soumissions en deux étapes se sont tenues le 19 septembre 2022 ;

Six (6) firmes en ingénierie ont été invitées et deux (2) d'entre elles ont déposé une soumission et, suite à l'analyse des propositions :

294-10-22

Il est proposé par M. Michel Tremblay, conseiller, appuyé par M. Pierre Boudreault, conseiller, d'accorder le mandat en ingénierie pour la requalification de l'Église Saint-Antoine, à la firme WSP CANADA INC., pour un montant de 123 770.59 \$ taxes incluses.

#### **6- AFFAIRES NOUVELLES**

##### **6.1 Comité des finances**

**6.1.1** Souper Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, vendredi le 28 octobre 2022 à l'Hôtel Universel d'Alma.

**6.1.2** Service des loisirs. Demande d'aide financière pour la soirée d'Halloween de 250 \$.

295-10-22

Il est proposé par M. Pierre Boudreault, conseiller, appuyé par M. André Gagnon, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'achat de deux (2) billets pour le souper de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean au coût de 220 \$ pour les deux (2) billets et un montant de 250 \$ à la Maison des Jeunes pour la soirée d'Halloween.

##### **6.2 Pavage Véloroute CN**

296-10-22

Il est proposé par M. Pierre Boudreault, conseiller, appuyé par M. André Gagnon, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents, d'octroyer le contrat de pavage de la Véloroute CN (voie ferrée CN) pour un montant total de 8 062.50 \$ taxes en sus.

Le montant sera remboursé par le mandataire, soit Véloroute des Bleuets.

##### **6.3 Réparations ponceau Belle-Rivière**

**CONSIDÉRANT** qu'il est obligatoire de réparer le ponceau du rang Belle-Rivière avant l'asphaltage ;

297-10-22

Il est proposé par M. Jean Gauthier, conseiller, appuyé par M. Gabriel Fortin, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents, de réparer le ponceau du rang Belle-rivière en régie interne à même le budget de la municipalité.

#### **7- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune présence à l'assemblée.

## 8 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

298-10-22

Il est proposé par M. André Gagnon, conseiller, propose la levée de l'assemblée à 19 h 10.

---

Émile Hudon  
Maire  
intérim

---

Carolle Perron  
Directrice générale par